

CIQ SAINTE ANNE 13008 MARSEILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 AVRIL 2023

La réunion débute à 18H.

Sont présents membres du conseil d'administration :

MM AILHAUD Jean, BELTRA Josette, BRUSONE Monique, DERHILLE Gérard, GUIGONIS Marcelle, POURCIN Raymond, , SANCHEZ Mireille, SPISSER André, ZANONI Robert

Sont excusés membres du conseil d'administration :

MM BERGE Philippe, BUSTI Paul, COMBALUZIER Viviane, GIANNONI Marc, GRIMA Thérèse, GUILHEM Claude, IVANOFF Emma, MENARD Jean-Pierre, POURCIN Philomène,

Sont également présents :

MM BASTARD Françoise, COPET Chantal, HERVE Jacques, MISSUL Jean-Luc, RECEVEUR Noëlle, VINCENT Jean-Marie.

Avertissement : tous les extraits de courrier, d'infos diversessont en italique

1 Approbation du dernier compte rendu du CA du 06 mars 2023

Le compte rendu du 06 mars 2023 est adopté à l'unanimité

2 Nouveaux statuts :

La confédération des CIQ a adressé à tous les CIQ un modèle de statuts qui inclus notamment les obligations liées à la loi informatique et liberté.

Notre CIQ met en place une réunion composée de membres du CA pour étudier et modifier en conséquence ses propres statuts.

Une « commission statuts » va se réunir le jeudi 13 avril 2023 à 14H30 au CMA, et si besoin d'autres réunions seront prévues au mois de mai et/ou juin

A l'issue du travail de la commission les statuts seront présentés lors d'un CA, puis seront mis au vote lors d'une assemblée générale extraordinaire.

3 AG et AG extraordinaire :

Une AG extraordinaire avec les statuts du CIQ comme unique point à l'ordre du jour se tiendra le LUNDI 02 OCTOBRE 2023 à 18H au CMA 388 av de Mazargues 13008 Marseille

L'AG annuelle de notre CIQ se tiendra le :

LUNDI 02 OCTOBRE 2023 à 18H30 au CMA 388 av de Mazargues 13008 Marseille

4 Expo peinture du 01 et 02 avril 2023:

15 artistes ont proposé leurs peintures ou objets d'arts. Nous avons eu la visite de 130 personnes sur un jour et demi.

Une manifestation conviviale qui sera à renouveler.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir :

Mme D'AGOSTINO Alexandra : adjointe au maire du 6/8 déléguée aux centres d'animations et à la vie associative.

Mr JOUVE Cédric : adjoint au maire du 6/8 délégué aux arts et à la culture. Conseiller métropolitain

Mr RUPNIK Alexandre : adjoint au maire du 6/8 délégué à l'agriculture et au secteur 4 (Bonneveine, Vieille chapelle, Ste Anne)

Lors de cette exposition il a été évoqué la possibilité de faire une manifestation présentant les métiers d'arts. Le CA a retenu cette idée et dans un premier temps le CIQ va solliciter ses adhérents pour étudier les possibilités.

3 Journal du CIQ

Il est rappelé que le CIQ sollicite les adhérents et sympathisants pour des articles, nouvelles etc ...

Nous prévoyons deux pages pour l'expo peinture.

Nous rappellerons l'action « père Noël » qui s'est déroulée dans notre quartier

4 questions diverses

Musée d'Art Contemporain (MAC)

Réouverture du MAC le 7 avril 2023. Le CIQ va demander une visite guidée pour les membres du CIQ.

Voir le site de la mairie du 6/8 :

« Nous sommes très fiers d'ouvrir à nouveau les portes du [mac], le Musée d'art contemporain de Marseille. Au coeur de Bonneveine, il sera pour vous un lieu d'art et de culture, un lieu de vie, de rencontres, de partage. Un lieu à l'image de Marseille, un lieu ouvert sur votre quartier, pour que vous puissiez vous y sentir chez vous. Comme tous les musées municipaux, il sera gratuit ainsi vous pourrez pleinement profiter de ce lieu réinventé pour vous. »

Benoît PAYAN – Maire de Marseille

Le 7 avril prochain, le [mac] Musée d'Art Contemporain de Marseille retrouvera à nouveau les Marseillaises et les Marseillais après quatre ans de travaux ! Au programme, un tout nouveau hall d'accueil, un parcours totalement réinventé, un toit-terrasse dominant la ville...de quoi faire de cet équipement l'un des fers de lance de la scène artistique contemporaine internationale et méditerranéenne ! Pour fêter sa réouverture, le [mac] propose un week-end des plus festifs ainsi qu'une exposition de l'artiste italienne Paola Pivi !

Entrée gratuite pendant tout le week-end !

Charte de la mairie avec la confédération des CIQ :

Une charte a été signée entre la mairie de Marseille et la confédération des CIQ.

Nous relevons l'importance de cette signature qui confirme le rôle des CIQ dans la vie des habitants.

Nous relevons également l'importance de la reconnaissance d'utilité publique de la confédération qui est soulignée dans la charte.



VILLE DE
MARSEILLE



Charte de concertation entre la Ville de Marseille et la Confédération des CIQ

Article 1 : Engagement de la Ville de Marseille

La Confédération Générale des Comités d'Intérêt de Quartier de Marseille et des Communes environnantes, reconnue d'utilité publique, est une structure associative, représentative des quartiers de Marseille. C'est pourquoi, la Ville de Marseille décide de l'associer sur les politiques publiques menées dans les quartiers de la commune pour développer une synergie sur les territoires.

Article 2 : Engagement de la Confédération Générale des Comités d'Intérêt de Quartier de Marseille et des Communes environnantes

La Confédération Générale des Comités d'Intérêt de Quartier de Marseille et des Communes environnantes s'engage à apporter une participation active dans les instances et processus de réflexions auxquelles elle est associée, en s'efforçant de refléter les préoccupations et attentes de la population, relayées par l'ensemble des Fédérations et Comités d'Intérêt de Quartier qu'elle représente.

À cet effet, elle collectera dans la mesure de ses champs de compétence, les remarques et les suggestions des Marseillaises et des Marseillais. Elle se doit de les transmettre à travers des propositions s'appuyant sur la défense de l'intérêt général et destinées à améliorer la vie de tous les habitants.

Article 3 : Engagements communs

La Confédération Générale des Comités d'Intérêt de Quartier de Marseille et des Communes environnantes s'engage à faire connaître les termes de la Charte aux habitants, au travers de l'ensemble des Fédérations et des Comités d'Intérêt de Quartier qu'elle représente. La Ville de Marseille s'engage à l'accompagner dans cette communication.

Les signataires s'engagent à appliquer et respecter les termes de la présente Charte.

Le Maire de Marseille

Benoît PAYAN

Le Président de la confédération
générale des CIQ de Marseille
et des communes environnantes

Philippe YZOMBARD

Commission propreté mise en place par la fédération des CIQ du 8^{ème} :

La fédération met en place une commission propreté. Il serait bien qu'une personne de notre CIQ participe à ces réflexions.

Message de Mme LA ROCCA référente :

Bonjour à tous,

Afin de pouvoir commencer à travailler avec la commission propreté et de caler une date, je vous remercie de me confirmer par retour de mail votre intégration (ou celui d'une personne de votre CIQ) dans ce groupe en précisant si vous le voulez bien vos coordonnées téléphoniques pour me permettre de créer un groupe whatsapp plus simple pour échanger notamment sur le choix d'une date.

En vous remerciant

Bien à vous

Christine LA ROCCA

Référente propreté pour la Fédération

Information du CIQ Bonneveine concernant les ZFE

Courrier de Mme LA ROCCA présidente du CIQ Bonneveine :

Marseille, le 29 mars 2023

Madame Martine VASSAL

Présidente de la Métropole Aix Marseille Provence

Madame la Présidente,

Notre CIQ est interpellé par de nombreux habitants sur le périmètre choisi pour la ZFE jugée discriminante. Sans remettre en cause la mise en place de la ZFE pour réduire la pollution liée au trafic routier et protéger les habitants, le Conseil d'administration de notre CIQ souhaiterait que la Corniche devienne une voie hors ZFE, comme cela a été fait cette année pour la portion de la Promenade Georges Pompidou comprise entre la statue de David et la base nautique du Roucas Blanc (par rapport à la carte publiée en septembre 2022 qui intégrait cette partie dans la ZFE).

Si notre proposition n'était pas retenue, pourrait-on envisager comme cela a été mis en place à Toulouse, de créer un Pass ZFE pour autoriser les véhicules les plus polluants (étiquetés Crit'Air 5 et 4 à partir de septembre 2023) à circuler et stationner dans la zone à faibles émissions 52 jours maximum par an, ou à minima sur la Corniche jusqu'au tunnel du Vieux Port.

Cela permettrait aux habitants de nos quartiers, qui ne peuvent pour des raisons financières changer de véhicule, de rentrer chez eux ou rejoindre plus facilement l'autoroute du littoral sans avoir à supporter des frais supplémentaires en empruntant le tunnel Prado Carénage ou en faisant plus de kilomètres pour contourner la ZFE. En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre requête, je vous prie d'agréer Madame la Présidente, mes respectueuses salutations.

Christine LA ROCCA

Présidente CIQ Bonneveine Vieille Chapelle

Copie : - Mr Benoit PAYAN Maire de Marseille

- Mme Marguerite PASQUINI Conseillère municipale déléguée à la relation aux CIQ

- Mr Pierre BENARROCHE Maire des 6/8^è arrondissements

- Mr Philippe YSOMBARD Président de la Confédération des CIQ

- Mr Guy BAROTTO Président de la Fédération des CIQ du 8^{ème}

Informatique :

Mr Jean-Marie VINCENT va débiter les interventions concernant laide à l'utilisation de l'outil informatique.

Interventions diverses :

- Ralentisseurs bd barral : nous avons eu une réponse signifiant qu'une étude globale est en cours
- Ralentisseurs devant la pharmacie Lecaillet : demande faite
- Poteaux devant la résidence les colombiers : fait

La séance est levée à 19H15

A Marseille le 05/04/2023

Le président du CIQ



G. DERHILLE